



annoncelegale@juragricole.com // 03 84 43 03 99

**SCP Marc BARTHEN Céline RUIZ Victor VANDEL**  
Notaires associés à Dole (39100)  
8 rue Joseph Thoret

Suivant acte reçu par Maître Victor VANDEL, notaire à DOLE, le 22 avril 2025, Madame Sabrina REQUET, coiffeuse, demeurant à LA BARRE (39700) 5 B rue des Charmois. Née à BESANCON (25000) le 5 février 1988. Identifiée au SIREN sous le numéro 795 188 085 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de LONS-LE-SAUNIER.

La Société dénommée L'ATELIER COIFFURE DE JESSICA, Société à responsabilité limitée à associé unique au capital de 3.000,00 €, dont le siège est à DAMPIERRE (39700), 3 rue de Dole, identifiée au SIREN sous le numéro 943070375 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de LONS-LE-SAUNIER.

Le fonds d'artisanat et de commerce de salon de coiffure mixte et vente de produits s'y rapportant sis à DAMPIERRE (39700) 3 rue de Dole, lui appartenant, connu sous le nom commercial Chamarel Coiffure by Sabrina, avec tous éléments incorporels et corporels attachés au fonds.

Moyennant le prix principal de DOUZE MILLE EUROS (12 000,00 EUR) s'appliquant aux éléments incorporels pour HUIT MILLE QUATRE CENTS EUROS (8 400,00 EUR), et au matériel pour TROIS MILLE SIX CENTS EUROS (3 600,00 EUR).

L'entrée en jouissance a été fixée au 22/04/2025. Les oppositions seront reçues en l'étude de Maître Victor VANDEL, notaire à DOLE (39100) 8 rue Joseph Thoret dans les 10 jours suivant la dernière en date de la présente insertion et de la publicité au B.O.D.A.C.C.

POUR AVIS ET INSERTION  
Maître Victor VANDEL, notaire.

**AVIS DE SAISIE DE LEGATAIRE UNIVERSEL DELAI D'OPPOSITION**

Article 1007 du Code civil  
Article 1378-1 Code de procédure civile  
Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 27 mai 2014, Monsieur Bernard Jean CLAUDE, en son vivant employé, demeurant à DOLE (39100) 100 rue du Boichot, né à CORNIMONT (88310), le 5 mai 1964, célibataire, décédé à LA TRONCHE (38700) le 13 février 2025, A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Emmanuel MOYSE, Notaire de la S.E. L.A.S. «LEGATIS DOLE», titulaire d'un Office Notarial à DOLE (39100), 34 avenue de Northwich, le 22 avril 2025, duquel il résulte que le légataire rempli es conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Me MOYSE, Notaire à DOLE, référence CRPCN : 39034, dans le mois suivant la réception par le greffe du Tribunal judiciaire de LONS LE SAUNIER de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

**H.B.C**

Société à Responsabilité Limitée en liquidation  
Au capital de 7 500 euros  
Siège : 14 Avenue Camille Prost, 39000 LONS LE SAUNIER  
Siège de liquidation : 258 Rue des Charmes, 39210 LE PIN  
441.410.222 RCS LONS LE SAUNIER

**Clôture de liquidation**

L'Assemblée Générale réunie le 31 décembre 2024 a approuvé le compte définitif de liquidation arrêté au 31 décembre 2024, déchargé Monsieur Jacques-Olivier CRETIN, demeurant 258 Rue des Charmes, 39210 LE PIN, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de LONS LE SAUNIER, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la société sera radiée dudit registre.

Pour avis  
Le Liquidateur

**LEGALTYS**

**SOLUTIONS BOIS**

Société par actions simplifiée en liquidation  
Au capital de 5 000 euros  
Siège social :  
2 ROUTE DE SAINT CLAUDE CHASSAL  
39360 CHASSAL MOLINGES  
Siège de liquidation :  
2 ROUTE DE SAINT CLAUDE CHASSAL  
39360 CHASSAL MOLINGES  
983 783 416  
RCS LONS LE SAUNIER

Aux termes d'une délibération en date du 31 décembre 2024, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du même jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite Assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Alix ANDREY, demeurant 2 ROUTE DE SAINT CLAUDE, CHASSAL 39360 CHASSAL MOLINGES, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé 2 ROUTE DE SAINT CLAUDE, CHASSAL 39360 CHASSAL MOLINGES. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de LONS LE SAUNIER, en annexe au Registre du Commerce et des Sociétés.

Pour avis  
Le Liquidateur

**SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE AGRICOLE LES FROMAGERIES DU REVERMONT**

Société à capital variable  
Siège social : 495 Route de Véria 39 160 BALANOD  
Agréée N° 11 733  
SIRET : 377 738 108 00034

**CONVOCAION ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE**

Notre AGE se réunira le :  
Jeudi 15 mai 2025 à 10h30  
À la salle des Calèches-39 160 SAINT AMOUR

- Ordre du jour :
- 1) Adoption du type 6 services et modifications corrélatives des statuts
  - 2) Modification de l'article 2 des statuts : dénomination
  - 3) Modification de l'article 3 des statuts : objet
  - 4) Modification de l'article 8 des statuts : obligation des associés
  - 5) Modification de l'article 14 des statuts : capital social
  - 6) Modification de l'article 21 des statuts : composition du conseil d'administration
  - 7) Modification de l'article 29 des statuts : pouvoirs du conseil
  - 8) Pouvoirs pour les formalités

Pour le Conseil d'Administration  
Le Président,  
Fabien MARILLER

**IMMO 39 INVEST**

Société par actions simplifiée en liquidation  
Au capital de 12 100 euros  
Siège social :  
17 RUE DES ERABLES, 39570 MONTMOROT  
Siège de liquidation :  
17 RUE DES ERABLES, 39570 MONTMOROT  
887 522 233  
RCS LONS LE SAUNIER

L'Assemblée Générale Ordinaire réunie le 30 septembre 2024 au siège de liquidation a approuvé le compte définitif de liquidation clos le 30 septembre 2024, déchargé Monsieur Eric NICOLAS, demeurant 17 rue des Erables 39570 MONTMOROT, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée. Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de commerce de LONS LE SAUNIER, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre.

Pour avis  
Le Liquidateur

**MENUISERIE - CHARPENTE ACQUISTAPACE & CO**

Société à Responsabilité Limitée en liquidation  
Au capital de 4 500 euros  
Siège social : 16, Rue du Maquis 39200 COYRIERE  
Siège de liquidation :  
4 Vers la Fin Hameau Villard 39200 VILLARD-SAINT-SAUVEUR  
884 106 014 RCS LONS LE SAUNIER

Aux termes d'une décision en date du 31.03.2025, l'Associé Unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.

Mr Jean-Paul ACQUISTAPACE, demeurant : 4, Vers la fin Hameau Villard - 39200 VILLARD ST SAUVEUR, Associé Unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé : 4, Vers la fin Hameau Villard - 39200 VILLARD ST SAUVEUR. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de Commerce de LONS LE SAUNIER, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis  
Le Liquidateur

**AGRI CONSEIL 39**

**EXPLOITATION AGRICOLE À RESPONSABILITÉ LIMITÉE BERTARINI**

Siège social : Chemin de l'Abreuvoir 39320 LOUVENNE  
Société civile au capital social de 313.000 €  
R.C.S. Lons-Le-Saunier n° 810 405 225

**AVIS DE DISSOLUTION**

Par décision du 31-03-2025, l'associé a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 31-03-2025, et sa mise en liquidation amiable. M. BERTARINI Mickaël demeurant : Chemin de l'Abreuvoir - 39320 LOUVENNE est nommé liquidateur. Il lui est conféré les pouvoirs les plus étendus pour achever les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et acquitter le passif. La correspondance, les actes et documents concernant la liquidation doivent être adressés et notifiés au liquidateur. Le siège de la liquidation au siège social. Mention sera faite au R.C.S. de Lons-le-Saunier.

Pour avis,  
le liquidateur

**AGRI CONSEIL 39**

**GROUPEMENT AGRICOLE D'EXPLOITATION EN COMMUN AGRÉÉ DES PONCETS**

Siège social : 4 Les Poncets 39150 SAINT-LAURENT-EN-GRANDVAUX  
Société civile au capital social variable de 106.714,31 €  
Agréé le 17-12-2015 sous le n° 39-1177  
R.C.S. LONS-LE-SAUNIER n° 345 092 498

**AVIS DE DISSOLUTION**

Par décision du 28-04-2025, les associés ont décidé, la dissolution anticipée du groupement et sa mise en liquidation amiable rétroactivement à compter du 30-04-2025. Est nommé en qualité de liquidateur, M. DEMOUGEOT Jean-Charles, demeurant : 4 Les Poncets - 39150 SAINT-LAURENT-EN-GRANDVAUX et lui a conféré les pouvoirs les plus étendus pour achever les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et acquitter le passif. La correspondance, les actes et documents concernant la liquidation doivent être adressés et notifiés au siège social. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce et des Sociétés de LONS-LE-SAUNIER. Mention sera faite au R.C.S. de LONS-LE-SAUNIER.

Pour avis,  
le liquidateur.

**PHARMACIE DES BAINS**

Société d'exercice libéral à responsabilité limitée  
Au capital de 40.000 euros  
Siège social : 1 Bis, Rue de la Liberté 39110 SALINS LES BAINS  
RCS LONS LE SAUNIER 891 947 251  
APE 4773Z  
Commerce de détail de produits pharmaceutiques

**Transfert du siège social**

Au terme du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 18/04/25, l'assemblée générale a décidé de transférer le siège social à 11, Avenue Aristide Briand - 39110 SALINS LES BAINS à compter du 20 avril 2025. En conséquence, l'article 4 des statuts a été modifié. Mention sera faite au RCS : LONS LE-SAUNIER

**SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE AGRICOLE FROMAGÈRE DE LA FERTE**

Société à capital variable  
Siège social : 19 rue Principale 39600 LA FERTE  
Agréée N° 14602  
SIRET : 77838538500019

**ANNULE ET REMPLACE CONVOCAION ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

Notre AGO se réunira lundi 19 mai 2025 à 10h15 salle de la coopérative

- Ordre du jour :
1. Rapport du Président et du CA, Présentation des comptes, Rapport du CAC et Approbation des Comptes
  2. Approbation du budget formation des administrateurs sur l'exercice en cours
  3. Quitus aux administrateurs
  4. Dotation des réserves obligatoires
  5. Dotation des réserves libres et distributions
  6. Renouvellement du tiers sortant du CA 7. Ratification de cooptation en CA
  8. Augmentation du tiers sortant (ouverture d'un ou plusieurs postes)
  9. Remplacement d'un administrateur
  10. Constat du départ d'associés coopérateurs et remboursement de leur capital social
  11. Constatation de la variation du capital social
  12. Allocation globale pour l'indemnisation des administrateurs
  13. Conventions réglementées
  14. Document relatif aux informations sur le prix
  15. Pouvoirs pour les formalités
  16. Questions diverses

Les associés ont la faculté de prendre connaissance à la fromagerie, à partir du 15ème jour précédant l'AG, des rapports du CA, du CAC, du bilan, du compte de résultat, du texte des résolutions proposées, du document donnant des informations sur l'écart entre le prix indiqué lors de la précédente AGO et le prix effectivement payé aux associés-coopérateurs pour leurs apports ainsi que sur les écarts constatés entre ce prix et les différents indicateurs pris en compte dans le règlement intérieur pour fixer les critères et modalités de détermination du prix des apports.

Pour le Conseil d'Administration  
Le Président, Frédéric JACQUOT

**COMMUNE DE SAINT-AMOUR**

**AVIS AU PUBLIC**

Erratum - Concertation préalable dans le cadre la mise en compatibilité par déclaration de projet du PLU de Saint-Amour

La Communauté de communes informe le public que la concertation préalable d'une durée d'un mois dans le cadre de la mise en compatibilité par déclaration de projet du PLU de Saint-Amour suite à la délibération 2025-39 du 09 avril 2025, initialement prévue du 1<sup>er</sup> au 31 mai 2025, est reportée du 21 mai au 21 juin 2025. La notice et un registre de concertation seront à disposition au siège de la Communauté de communes, en mairie de Saint-Amour pendant toute la durée de la concertation. La notice sera également consultable sur le site internet de la Communauté de communes cportedujura.fr. La réunion publique du 12 mai 2025 ayant pour but d'informer les habitants sur la procédure est également reportée au 12 juin 2025 à 18h30 en mairie de Saint-Amour, salle du conseil.

**LEGALTYS**

**SARL PHILIPPE GENASSE**

Société à Responsabilité Limitée en liquidation  
Au capital de 15 000 euros  
Siège : 368 Route Nationale 39520 FONCINE LE BAS  
Siège de liquidation :  
3 LES GRANDES CÔTES 39460 FONCINE-LE-HAUT  
647 150 309  
RCS LONS LE SAUNIER

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 02 décembre 2024 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du même jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite Assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Philippe GENASSE, demeurant 3 LES GRANDES CÔTES 39460 FONCINE-LE-HAUT, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation. Le siège de la liquidation est fixé 3 LES GRANDES CÔTES 39460 FONCINE-LE-HAUT. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de LONS LE SAUNIER, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis  
Le Liquidateur

**SELARL LUSSIAUD CORNEILLE JEANNIN Notaires à POUILLEY LES VIGNES ET MARNAY**

**Cession de fonds de commerce**

Suivant acte reçu par Me Marlène JEANNIN, Notaire à POUILLEY-LES-VIGNES(25), Parc d'Activités, 1 rue des Combottes, le 22 avril 2025, enregistré au SPFE de BESANCON le 25 avril 2025 référence 2025 N 583.

Il a été cédé par la SNC SUNRISE VF, dont le siège est à LONS-LE-SAUNIER (39000) 25 Rue Jean Jaurès, identifiée au SIREN sous le n°894511732 et immatriculée au RCS de LONS-LE-SAUNIER. Au profit de la société DAUSSE-STRAGIOTTI, dont le siège est à LONS-LE-SAUNIER (39000) 25 Rue Jean Jaurès, identifiée au SIREN sous le n° 941427379 et immatriculée au RCS de LONS-LE-SAUNIER.

Un fonds de commerce de PRESSE - LIBRAIRIE - PAPETERIE - ARTICLES DE BUREAU - FUMEURS - MARQUINERIE - LUNETTERIE - TABLETTERIE, auquel est annexé la gérance d'un débit de tabac, ainsi que les droits liés à l'activité de grattage, tirage et pronostics sportifs de la Française des Jeux, sis et exploité à LONS LE SAUNIER (39), 25 Rue Jean Jaurès, lui appartenant, connu sous le nom commercial "AUPACHA", et pour lequel il est immatriculé au RCS de LONS LE SAUNIER, sous le n° 894511732.

Ce fonds comprenant l'enseigne, le nom commercial, la clientèle, l'achalandage y attachés, la ligne téléphonique, la page Facebook, Le droit au bail. Tous les biens corporels, les instruments et le matériel servant à l'exploitation et les marchandises

L'entrée en jouissance a été fixée le 22 avril 2025

La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de 365000,00€, s'appliquant :

- aux éléments incorporels pour 330000,00€,
- au matériel pour 35000,00€.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'office notarial de Maître Cérédwen RICHARD notaire à BLETTERANS (39) où domicile a été élu à cet effet.

Pour unique insertion  
Le notaire.

**MOREY SASU**

Société par actions simplifiée au capital de 2 000 euros  
Siège social : 3 Rue des Hironnelles, 39190 BEAUFORT ORBAGNA  
920 591 666 RCS LONS LE SAUNIER

Aux termes d'une décision en date du 24/04/2025, l'Associé Unique a décidé :  
- d'étendre l'objet social aux activités d'entretien et réparations de machines, matériels, et engins agricoles ; et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts.

POUR AVIS  
Le Président

**SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE AGRICOLE LES FROMAGERIES DU REVERMONT**

Société à capital variable  
siège social : 495 Route de Véria 39160 BALANOD  
Agréée N° 11-733  
SIRET : 37773810900034

**CONVOCAION ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

Notre AGO se réunira jeudi 15 mai 2025 à 9h30 Salle des Calèches - 39160 SAINT AMOUR

- Ordre du jour :
1. Rapport du Président et du CA, Présentation des comptes, Rapport du CAC et Approbation des Comptes
  2. Approbation du budget formation des administrateurs sur l'exercice en cours
  3. Quitus aux administrateurs
  4. Dotation des réserves obligatoires
  5. Dotation des réserves libres et distributions
  6. Renouvellement du tiers sortant du CA 7. Ratification de cooptation en CA
  8. Augmentation du tiers sortant (ouverture d'un ou plusieurs postes)
  9. Remplacement d'un administrateur
  10. Constat du départ d'associés coopérateurs et remboursement de leur capital social
  11. Constatation de la variation du capital social
  12. Allocation globale pour l'indemnisation des administrateurs
  13. Conventions réglementées
  14. Document relatif aux informations sur le prix
  15. Pouvoirs pour les formalités
  16. Questions diverses

Les associés ont la faculté de prendre connaissance à la fromagerie, à partir du 15ème jour précédant l'AG, des rapports du CA, du CAC, du bilan, du compte de résultat, du texte des résolutions proposées, du document donnant des informations sur l'écart entre le prix indiqué lors de la précédente AGO et le prix effectivement payé aux associés-coopérateurs pour leurs apports ainsi que sur les écarts constatés entre ce prix et les différents indicateurs pris en compte dans le règlement intérieur pour fixer les critères et modalités de détermination du prix des apports.

Pour le Conseil d'Administration  
Le Président, Fabien MARILLER

**COMMUNE DE LES TROIS-CHATEAUX**

**AVIS AU PUBLIC**

Erratum - Concertation du public dans le cadre de la révision de la carte communale de Les Trois-Châteaux

La Communauté de communes informe le public que la concertation prévue pour une durée d'un mois pour faire suite à la délibération n°2025-5 en date du 19/02/2024 prescivant la révision de la carte communale des Trois Châteaux du 1<sup>er</sup> au 31 mai 2025 est reportée du 21 mai au 21 juin 2025, ainsi que la réunion publique du 13 mai 2025 qui est reportée au 11 juin 2025 à 18h00 en mairie de Nanc-les-Saint-Amour, salle du conseil. Une notice et un registre de concertation seront à disposition en mairie de Les Trois-Châteaux ainsi qu'au siège de la Communauté de communes. La notice sera également disponible sur le site internet de la Communauté de communes cportedujura.fr

**DJ NETTOYAGE**

Société par actions simplifiée au capital de 12 000 euros  
Siège social :  
11 rue du Maréchal Foch 39300 CHAMPAGNOLE  
913 357 471  
RCS LONS LE SAUNIER

**TRANSFERT DE SIEGE MEME RESSORT**

Aux termes d'une décision du 23 avril 2025, l'Associé Unique a décidé de transférer le siège social de CHAMPAGNOLE (39300) - 11 rue du Maréchal Foch à MONTBARREY (39380) - 5 rue du Stade et ce, à compter du 1er mai 2025 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis.  
La Présidente

**En raison du 8 mai, dernier délai pour la réception de vos annonces légales MARDI 12H pour une parution papier le vendredi**



Le Jura Agricole et Rural, hebdomadaire d'informations générales et rurales  
Éditeur : SCS JAR au capital de 140 000 € - Maison des Agriculteurs  
655 rue du Colonel-de-Castelljas - BP 420 - 39006 LONS-LE-SAUNIER Cedex  
Tel. 03 84 43 03 99 - Fax 03 84 26 49 92 - E-mail : annoncelegale@juragricole.com  
Site internet : http://www.juragricole.com - Création : 01-07-1997 - Durée : 99 ans.  
Commanditaire : Association Le Jura Agricole et Rural. Commandité : SARL SOGEJAR  
Gérant : SARL SOGEJAR représentée par Jean-Marie Hervé  
Directeur de la publication, responsable de la rédaction : Etienne Rougeaux  
Rédacteurs : Sébastien CLOSA, Isabelle RENAUD - CPPAP : 0928 2 85420



Titre OJD 2023 - 2 202 202. Dépôt légal à parution. ISSN : 0223-777X  
Publicité nationale : Révisior - 4714 rue Fernat - CS41442 - 75483 Paris Cedex 14.  
Tel. : 01 43 94 94 22  
Publicité régionale et locale : ARB Publicité - Agrapote - 23 rue Jean-Baldassini - 47344  
Lyon Cedex 07 - Contact : Isabelle PELDoux 06 79 44 96 70.  
Abonnement un an : 110 €  
Impression : Imprimerie de l'Avesnois - 1 rue Pierre Charpy - 59440 Avesnes sur Helpe  
Journal agréé pour l'insertion des annonces légales et judiciaires  
Pour le département du Jura.

